



NUMÉRO 63 26 JANVIER 2023





Notre syndicat participe à l'Université d'hiver de la Formation professionnelle...

Nous sommes présents à la 18ème édition de l'UHFP pour vous représenter et participer aux débats, rencontres, ateliers et tables rondes durant trois jours.

L'événement, organisé par <u>Centre Inffo</u> et intitulé "Compétences 2030 : réussir ensemble les transitions !", offrira un lieu d'échanges et de partage de solutions en faveur de la professionnalisation des acteurs, du développement des compétences et d'une culture des transitions en cours et à venir.

le découvre l'UHFP

... et contribue à deux tables rondes

Notre Président Michel Clézio participe aux débats à l'occasion de la table ronde "Faire vivre sa certification Qualiopi" et Jeanine Chapot, notre Vice-présidente, sur celle portant sur la "Certification professionnelle : évolutions et nouvelles perspectives".

"Faire vivre sa certification Qualiopi"

Considérant la formation sur fonds publics et contributifs comme relevant de l'intérêt général, le Synofdes est favorable à la régulation de ce secteur.

Néanmoins, Qualiopi n'a pas forcément été un outil d'augmentation de la qualité et de régulation et des améliorations sont souhaitables, car les audits et leurs comptes-rendus demeurent variables d'un certificateur à l'autre et n'induisent pas suffisamment une dynamique d'amélioration permanente qui pourrait être appuyée financièrement par les financeurs.

Aussi, les coûts internes peuvent être très importants, notamment pour les structures de taille modeste, et Qualiopi n'a pas empêché les arnaques ou les pratiques de ventes forcées qui ont participé à décrédibiliser le secteur ces derniers mois.

En conséquence, certains indicateurs doivent être retravaillés en concertation avec les représentants de la profession et nous demandons que Qualiopi, mais aussi le CPF, fassent l'objet d'une véritable analyse exhaustive afin d'évaluer leur impact.

"Certification professionnelle : évolutions et nouvelles perspectives"

Le souhait du législateur de limiter la durée de la validité des certifications implique des conséquences importantes et les longs délais d'instruction engendrent des difficultés et des incertitudes pour les certificateurs, notamment sur les conditions de mise en œuvre.

Par ailleurs, les exigences administratives lors des demandes d'enregistrement, les ajournements et les refus non argumentés ont découragé des certificateurs qui s'étaient pourtant positionnés sur des niches essentielles pour les métiers visés, assurant une réponse en matière de qualification et des besoins.

Nous soulignons que les marchés publics à destination des demandeurs d'emploi pour obtenir une certification professionnelle doivent être en parfaite concordance avec la liste des certifications actives au RNCP ou au RS. La question des jurys est aussi centrale aujourd'hui : la certification par

bloc de compétences tout comme les modifications sur la <u>VAE</u> impliquent de certifier plus souvent et donc la nécessité de plus nombreux jurys.

Autant de conséquences sur lesquelles les travaux des réformes à venir devront tenter de remédier.

/ Actualités générales

Hybrid'Action, un nouveau dispositif pour accompagner l'hybridation de la formation

Mis en place par le <u>FFFOD</u> avec le soutien du <u>ministère</u> du Travail et de l'Opco <u>Uniformation</u>, Hybrid'Action veut inciter les organismes de formation à relever le défi de la transformation digitale et proposer aux financeurs des règles partagées sur cet accompagnement.

L'objectif est de mettre en place des repères pour faciliter et organiser des formations hybrides et une boîte à outils, intitulée Hybrid'Box, propose treize outils comme des questionnaires de positionnement, des grilles d'analyse des résultats, une aide au cadrage des besoins ou bien encore une cartographie des financements.

Je découvre la plateforme

Côté employeurs

L'avenant sur les minima conventionnels 2023 est disponible

L'accord, signé le 30 novembre 2022, est applicable dès le début de l'année 2023 et est en cours d'extension.

Pour rappel, celui-ci détermine les salaires minima conventionnels annuels bruts pour cette année dans la <u>branche</u> des organismes de formation.

Je consulte l'avenant

? Ressources et perspectives

Une formation pour préparer l'audit de surveillance Qualiopi

Construite sur deux demi-journées (9 et 21 mars) et à distance, cette formation vise à permettre aux organismes de formation de se préparer à l'audit de surveillance, généralement réalisé 18 mois après l'audit initial de la certification Qualiopi.

S'adressant aux directeurs et responsables des structures de formation, le programme élaboré par l'<u>ADOES</u> permettra aux participants de :

- Se préparer à l'audit de surveillance ;
- Comprendre les modalités de l'audit de surveillance ;
- Valider le maintien ou non du certificateur sélectionné ;
- S'approprier une méthode de travail pour préparer correctement l'audit de surveillance.

Je m'inscris à la formation





Webinaire sur le handicap dans la branche des organismes de formation

15 février 2023 - 14h-14h45

Organisé par l'ensemble des partenaires sociaux de la <u>branche</u> et en partenariat avec l'<u>Agefiph</u> et <u>AKTO</u>, cet événement spécial donnera la parole à de nombreux acteurs sur la politique de branche en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

Ouvert aux structures et aux salariés, qui pourront poser des questions, le webinaire proposera de décrypter l'accord et ses perspectives, d'obtenir des premiers éléments concrets et de découvrir des initiatives inspirantes.

Je m'inscris



Webinaire d'accompagnement pour créer votre DUERP

8/21 mars 2023 - 14h30

Les partenaires sociaux de notre branche ont créé avec le cabinet <u>Didacthem</u> un outil, <u>G2P</u>, permettant de réaliser de façon dématérialisée la création et la mise à jour du Document unique d'Évaluation des Risques professionnels (<u>DUERP</u>).

Ce webinaire présentera l'outil et expliquera comment créer un compte pour votre organisme, intégrer vos établissements et élaborer votre DUERP et votre plan d'action.

Je m'inscris

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex synofdes@synofdes.org







Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

Se désinscrire



© 2023 - Synofdes